

Cahiers de la délégation
Rassemblement National
du Groupe Identité et Démocratie

Mandature 2019 - 2024

L'ALBANIE, UN DANGER POUR L'UNION EUROPÉENNE ?

L'Albanie, un danger pour l'Union européenne ?



L'ALBANIE,
UN DANGER POUR
L'UNION EUROPÉENNE ?

SOMMAIRE

ÉDITO	p.5
par Thierry Mariani, député français du Groupe Identité et Démocratie	
L'ALBANIE : UNE HISTOIRE PAS SI EUROPÉENNE	p.6
Des vestiges antiques mal protégés	
De la conquête ottomane à la dictature d'Enver Hodja : une terre peu réceptive aux valeurs européennes	
Une puissance néfaste dans l'explosion des Balkans	
L'ALBANIE, UN ÉTAT FAIBLE ?	p.13
Les mafias albanaises en Europe	
Un pays producteur de réfugiés	
Les droits de l'Homme en Albanie	
L'ALBANIE, CHEVAL DE TROIE DE LA TURQUIE	p.25
Une coopération affichée avec Ankara	
Un atout stratégique dans la route des Balkans	
Mutations de l'Islam albanais	
POSTFACE	p.29
par Dominique Bilde, député français du Groupe Identité et Démocratie	

ÉDITO



L' Albanie n'a pas vocation à intégrer l'Union européenne.

Disons-le nettement, ce pays aurait pu faire le choix historique d'adhérer intégralement à l'héritage européen et à la communauté d'intérêts qui en découle. Une communauté d'intérêts que l'Union européenne représente aujourd'hui avec tant de lacunes et d'erreurs.

Mais l'histoire et les choix des Albanais en ont décidé autrement. Et il convient donc de fermer définitivement une porte qui n'aurait jamais dû être ouverte. La proximité de Tirana avec Ankara, l'action albanaise lors de l'éclatement de la Yougoslavie et le laxisme de l'État albanaise devant les mafias qui agissent depuis son territoire sont des éléments qui excluent le pays du concert des Nations européennes.

C'est pourquoi il convient de ne pas mentir à la société albanaise. Jamais les Français, et avec eux de nombreux autres peuples européens, n'accepteront l'adhésion de l'Albanie à l'UE. Emmanuel Macron, après une fermeté de façade, n'avait pas le droit de faire miroiter cette adhésion comme il l'a fait le 15 février 2020. Si le président de la République s'est caché derrière des conditions confuses, la réalité est bien plus simple. Un pays producteur de réfugiés et de criminalité serait un fardeau supplémentaire ajouté à l'UE.

Et les Français, contributeurs nets au budget de l'UE, n'ont pas vocation à payer le développement de l'Albanie. Comme vous le verrez dans cette étude, que Tirana lutte contre les maux qui abîment sa société et le développement viendra de lui-même.

Nous prenons l'engagement d'être particulièrement attentifs à lutter contre toute ouverture de Bruxelles en direction de cette adhésion. La candidature de l'Albanie, posée en 2009, trouvera toujours le Groupe Identité et Démocratie sur son chemin. Quant à Emmanuel Macron, qu'il cesse son hypocrisie, il sait parfaitement que le peuple français n'acceptera jamais un nouvel élargissement de l'UE. Et quand bien même le président de la République tenterait de l'imposer, les députés du Rassemblement National s'y opposeraient avec une détermination inébranlable.

Thierry Mariani

Député français au Parlement européen,
membre de la commission des affaires étrangères
et de la commission industrie recherche et énergie

L'Albanie, une histoire pas si européenne.

La question de l'identité de l'Albanie et, de surcroît, des Albanais, présents au-delà de l'Albanie même, se pose avec difficulté. Par certains éléments, elle fait partie d'une ère civilisationnelle indéniablement européenne, par d'autres, elle a tourné le dos, et depuis longtemps, à ce foyer culturel et politique.

Contrairement à la quasi- totalité des pays européens, les racines les plus anciennes du pays ne sont pas mises en avant par l'État. Sans parler, bien sûr, du fait chrétien qui, s'il concerne une minorité significative mais en recul des Albanais, n'est pourtant jamais évoqué par le pouvoir albanais.

L'histoire de l'Albanie, ses références et ses rappels de mémoire contemporains se réfèrent davantage, désormais, au fait turc et ottoman.

Le passé antique est ainsi clairement dévalué, quand il n'est pas directement et matériellement mis en péril (A).

Le fait ottoman, puis la dictature particulièrement fermée d'Enver Hojda, démontrent le caractère grandement antagoniste des structures mentales du pays avec le fonds culturel européen (B).

Enfin, aujourd'hui, l'Albanie, de ce fait, agit tel un élément particulièrement perturbateur et déstabilisateur dans les Balkans, singulièrement par l'avancée, dans les esprits comme dans les faits, d'une Grande Albanie (C).



A) Des vestiges antiques mal protégés.



Peuplée à l'origine par les Illyriens, population aux racines indo européennes, le territoire de l'actuelle Albanie a vu passer, successivement, les Grecs, les Romains et les Byzantins, avant de voir son sort scellé pour plusieurs siècles par l'occupation ottomane.

L'Albanie eut son heure de gloire sous l'Antiquité avec le royaume d'Épire et le fameux Pyrrhus. Les Grecs, auparavant, avaient établi des colonies à Epidare (Durrës), Apollonia (Pojan) et Auloi (Vlore). De très importants vestiges ont été mis en valeur dans la première moitié du ^{xx}^{ème} siècle.

La conquête romaine, au début du ⁱⁱ^{ème} siècle av. J.C, fait du territoire de l'actuelle Albanie un centre important, sur le chemin entre Rome et Byzance.

Ce sont d'ailleurs les Byzantins, réoccupant momentanément le pays, qui évoqueront pour la première fois dans l'histoire les « Albanais ».

Plusieurs sites d'Albanie ont, de ces faits, été classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au Patrimoine mondial est notamment classé le site de **Bukut**, ancienne colonie romaine établie par Jules César.

On y trouve, remarquablement conservés, un amphithéâtre, une Agora, un Prytanée, ainsi qu'un temple d'Asclépios.

Aussi remarquable est le site d'**Apollonia**. Il s'agit d'une ancienne cité grecque, fondée au ^{vi}^{ème} siècle av. J.C par les Grecs de l'île de Corfou, à laquelle elle fait face.

Les principales fouilles archéologiques eurent lieu entre 1929 et 1938, sous l'égide d'une équipe archéologique française dirigée par Léon Rey.

Depuis 1992 et l'ouverture du pays, le site fait à nouveau l'objet de fouilles régulières, menées par une équipe franco-albanaise. Sont surtout remarquables le Bouletrion et l'Odéon.

Cependant, en juin dernier, les colonnes de marbre du Nymphée ont été volontairement abattues et brisées, causant des dommages jugés irréversibles par le directeur du site.

Ce type de destruction a mis en cause, par plusieurs observateurs, le faible degré de protection du site.

Mais il pourrait révéler un mouvement de fonds, une tendance d'une particulière gravité.

Il faut tout d'abord noter que de **telles attaques, qui visent à l'effacement du vestige, ne se produisent que dans des pays majoritairement musulmans.**

Pays majoritairement musulman, justement, l'Albanie, du fait de sa structuration islamique, pourrait voir nombre de ses ressortissants nier toute identité pré-islamique du pays.

En effet, les groupes islamistes veulent délibérément effacer toute trace de civilisation pré-islamique.

Les groupes islamistes se sont sinistrement signalés par la destruction systématique des chefs d'œuvre historiques pré-islamiques : les bouddhas de Pamian par les talibans en Afghanistan, le Temple de Nemrod et une partie de la cité de Palmyre par Daesh en Irak et en Syrie.

Mais en Turquie, également, le pouvoir issu de l'AKP islamiste a délibérément, sous prétexte de construction de barrages, laissé emporter des milliers de mètres carrés de mosaïques byzantines remarquables.

L'effacement de la mémoire lointaine de l'Albanie n'est pas un crime fortuit.

Il s'inscrit dans une conception singulière et monochrome de l'histoire du pays.

Pour ce qui concerne l'islam albanais, celui-ci, au même titre que les communautés chrétiennes du pays, a subi la politique anti-religieuse du régime communiste. Nombre de mosquées ont été détruites, plusieurs minarets rasés. Les écoles coraniques ont été fermées

La chute du régime communiste, en 1990, s'est accompagné d'un très fort retour du sentiment religieux, avec un accroissement considérable de la pratique religieuse.

Les nouveaux dirigeants du pays se sont rendus de façon ostensible dans les mosquées, dirigeant même parfois la prière du vendredi.

De plus, il faut souligner, depuis ce moment, les tentatives de l'Arabie saoudite pour imposer l'idéologie wahhabite, en financement massivement mosquées, écoles coraniques et association caritatives.

B) De la conquête ottomane à la dictature d'Enver Hojda : une terre peu réceptive aux valeurs européennes

À partir de la fin du ^{xv}^{ème} siècle, l'Albanie va connaître une longue occupation ottomane. Qui va modifier en profondeur sa matrice identitaire historique.

De très nombreux chrétiens albanais fuient alors le pays. Ce qui va considérablement reconsidérer les composantes religieuses au sein de la population albanaise, jusqu'à nos jours.

Les conversions forcées à l'islam pour éviter l'impôt et les humiliations que doivent subir les « *dhimmis* » se multiplient.

La langue albanaise est combattue, l'usage du Turc généralisé. Seule l'église orthodoxe se fera le refuge des traditions culturelles albanaises.

Cependant, le fait musulman va s'avérer déterminant quant à l'évolution historique des Albanais.

Nombre d'Albanais, issus de familles converties à l'islam, vont s'avérer être de redoutables supplétifs dans le maintien du pouvoir ottoman.

Le plus célèbre d'entre eux sera Mehemet Ali, Pacha d'Égypte dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, qui exercera un rôle prépondérant au Proche-Orient.

C'est pourquoi, contrairement à leurs voisins serbes, grecs, bulgares ou monténégrins, les Albanais se montreront des plus réticents à se soulever contre le joug ottoman.

C'est ainsi qu'à la suite du Traité de San Stefano, signé en 1878 à la suite de la guerre victorieuse de la Russie contre l'Empire ottoman, se forme une Ligue albanaise qui s'opposera au Monténégro nouvellement indépendant.

C'est après la Première Guerre mondiale et l'effondrement de l'Empire ottoman qu'est définitivement reconnue

l'indépendance de l'Albanie, en 1919. D'entrée, les chefs musulmans établissent leur prépondérance quant à l'exercice du pouvoir, notamment par le biais d'Ahmet Zoglu. Il se fera proclamer roi d'Albanie en 1928, sous le nom de Zog 1^{er}.

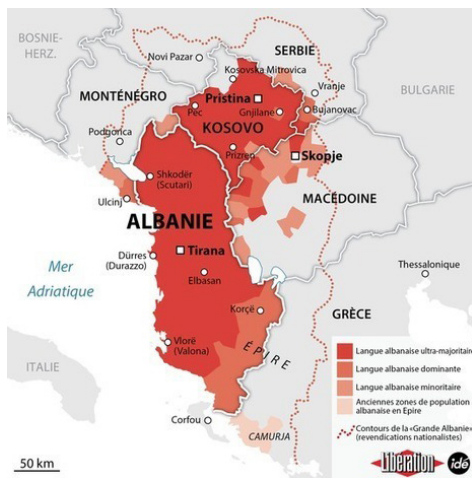
Occupée par l'Italie mussolinienne pendant le second conflit mondial, l'Albanie est libérée par la guérilla communiste. En 1946, son leader, Enver Hojda, proclame la République populaire d'Albanie.

Enver Hojda va rompre avec la Yougoslavie de Tito en 1948, puis avec l'URSS à la fin des années 50, se rapprochant alors de la Chine de Mao.

Mais ce qui va surtout caractériser la dictature communiste d'Enver Hojda, c'est l'isolationnisme absolu dans lequel sera plongé le pays durant près de 45 ans. Le pays sera forcé de vivre selon une autarcie des plus totales. Le niveau de vie demeurera particulièrement bas, et la société souffrira des pires archaïsmes, qui se ressentent encore particulièrement jusqu'à aujourd'hui.

L'ouverture du pays, tant au plan politique qu'extérieur, va ramener l'Albanie, de façon aigüe, au centre de l'histoire balkanique.

C) Une puissance néfaste dans l'explosion des Balkans



Albanie, qui serait un élément majeur de déstabilisation des Balkans occidentaux. Fait singulier, tant au Kosovo qu'en Macédoine du Nord, la population albanaise a été essentiellement prise en mains, au plan insurrectionnel, par l'UCK, organisation terroriste et liée à la grande criminalité. Ainsi qu'en témoigne la mise en accusation par le procureur du Tribunal spécial pour le Kosovo de La Haye de son chef incontesté, l'actuel président kosovar Hasim Taçi, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité le 9 novembre 2020.

En décembre 2018, l'Albanie et le Kosovo ont signé un accord aux fins de supprimer la frontière entre les deux pays. De plus, a alors été annoncée la création d'un « *Fonds commun pour la politique extérieure* », destiné à promouvoir l'adhésion conjointe de l'Albanie et du Kosovo à l'Union européenne à l'horizon 2025.

Plus inquiétant encore, peu après l'annonce de la création d'une armée du Kosovo, en décembre 2018, le Premier ministre kosovar d'alors, Ramush Haradinaj, a annoncé avoir conclu avec son homologue albanais, Edi Rama, un accord pour le contrôle commun de la frontière entre les deux pays.

Pour se justifier, le chef du gouvernement albanais trouve à cet effet une justification

D'abord, les faits historiques et démographiques.

Depuis l'ouverture de l'Albanie, actée en 1992 puis par les perspectives européennes ouvertes par le processus de Thessalonique pour les Balkans occidentaux initié en 2003, le fait albanais est une préoccupation de premier ordre pour la région. Bien au-delà de la seule Albanie.

S'il y a plus de 2,5 millions d'Albanais en Albanie même, le Kosovo en compte 1,8 million (92% de la population) et la Macédoine du Nord plus de 500.000 (25% de la population).

Les deux conflits relativement récents du Kosovo (1998-1999) et de Macédoine du Nord (2001) ont révélé toutes les craintes de la constitution d'une Grande

de taille : cet accord entre le Kosovo et l'Albanie s'inscrirait dans la droite ligne des accords de Schengen...

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il faut d'ailleurs noter que les marchandises en provenance du Kosovo peuvent transiter librement vers le port albanais de Durres. Fait marquant également : le 29 novembre, date de la fête nationale de l'Albanie, des cérémonies et des liesses massives ont lieu désormais aussi bien à Pristina qu'à Skopje. La Macédoine du Nord, pour sa part, est littéralement tenue en otage par sa minorité albanaise.

À cette occasion sont désormais brandies des cartes de la « Grande Albanie », figurant, en sus de l'Albanie et du Kosovo (ignorant délibérément les régions peuplées de Serbes), les parties de la Macédoine du Nord, de la Grèce, du Monténégro et de la Serbie supposées peuplées majoritairement par des populations albanaises.

Le Département d'État américain, de surcroît, serait favorable à un échange de territoires entre le Kosovo et la Serbie. La partie septentrionale du Kosovo, peuplée essentiellement de Serbes, serait rattachée à la Serbie, tandis que les régions sud de la Serbie, majoritairement peuplée d'Albanais, reviendraient au Kosovo. Ce qui ne pourrait que renforcer dans les esprits comme dans les faits la marche vers la constitution d'une Grande Albanie. Grande Albanie à laquelle la

Turquie apporte un soutien des plus appuyés.

À cette occasion, le président serbe, Aleksander Vucic, n'a pas tardé à mettre en garde la communauté internationale et singulièrement l'Union européenne :

« Il est clair qu'ils vont persister à élaborer leur projet. Lorsqu'ils (...) aboliront leurs frontières, je suis certain que les Kosovars lèveront les taxes douanières imposées sur les importations serbes et reviendront à la table des négociations, mais en position de force, celle d'une union avec l'Albanie »¹.

Le président serbe a également fustigé ce qui est selon lui, à juste titre, une politique de deux poids et deux mesures :

« Imaginez la Serbie se lancer dans un projet d'unification avec la République serbe de Bosnie-Herzégovine. Le monde entier se soulèverait contre la Serbie »².

En Macédoine du Nord s'est mise en place la « Plateforme de Tirana » - appellation qui est sans ambiguïté liée au projet de Grande Albanie - coalition entre les partis albanais du pays. En intégrant le gouvernement macédonien, ils visent avant tout à accroître les droits de leur communauté. D'où l'hostilité croissante, de la part des Macédoniens, à ce qu'ils considèrent comme une « albanisation » de leur pays.

Au Monténégro, tandis que le pouvoir central s'en prend essentiellement à l'église orthodoxe serbe, la communauté albanaise étend son influence dans

le pays (les Albanais constituent 10% de la population). Occupant plusieurs postes ministériels, ils ont favorisé le rapprochement entre, d'une part, le Monténégro, et, d'autre part, l'Albanie et le Kosovo. En sacrifiant les liens historiques, politiques et culturels avec la Serbie. Ce qui constitue, pour le Monténégro, un véritable contresens quant à son identité profonde et sa matrice historique.

Avec la possible future accession du Kosovo au statut de candidat officiel à l'adhésion, une véritable mécanique infernale semble s'être mise en marche.

Il ne faut pas oublier, également, que la région méridionale de la Serbie, le Sandjak (qui provient du terme ottoman de « couloir », dans lequel l'empire truc implantait de façon délibérée des populations musulmanes) compte une importante minorité albanaise.

La Grèce également, dans sa frange occidentale, compte une population d'origine albanaise.

La Grande Albanie semble, au défi de la stabilité des Balkans occidentaux, en marche résolue.

À plus forte raison lorsqu'on sait que le Département d'État verrait celle-ci de façon plutôt favorable, à fortiori depuis l'adhésion de l'Albanie à l'OTAN.

Quant aux dirigeants de l'Union européenne, ils font une fois de plus preuve d'un total déni et d'inconscience à l'égard de ce projet de tous les dangers. La décision du sommet de Zagreb, en mai 2020, d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et surtout l'Albanie (fut-ce assortie de conditions préalables) recèle un défi sécuritaire non seulement pour les Balkans occidentaux, mais aussi pour l'ensemble des pays membres.

Avec la possible future accession du Kosovo au statut de candidat officiel à l'adhésion, une véritable mécanique infernale semble s'être mise en marche.

L'Union européenne, bien au-delà d'avoir accueilli un pays de plus présentant des risques majeurs, aura favorisé la constitution d'une Grande Albanie de tous les dangers.

L'Albanie, un état faible ?

A) Les mafias albanaises en Europe.

La mafia albanaise dont la sphère d'influence s'étend non seulement sur l'Albanie, mais aussi sur la Serbie, le Monténégro, la Macédoine et le Kosovo, a connu un essor considérable dans les années 1990 suite à l'effondrement du communisme et au chaos politique qui s'en est suivi.³

Depuis les années 1990, les réseaux criminels albanais s'étendent en Europe, au Proche-Orient et en Amérique du Sud. La mafia albanaise est au cœur de nombreux crimes organisés : le trafic de drogues et de stupéfiants, le trafic d'êtres humains et la vente illégale d'organes, les réseaux de prostitution et proxénétisme.

Actuellement, la situation albanaise en matière de criminalité est très inquiétante. Depuis son émergence, la criminalité organisée albanaise a connu un soutien considérable des hauts fonctionnaires, des juges et des policiers albanais qui ont ouvertement soutenu les trafiquants de stupéfiants et facilité le blanchiment d'argent.⁴

Le leader de l'opposition de droite, Lulzim Basha a commenté la mise en cause d'un ancien ministre de l'Intérieur albanais

accusé de collusion avec les trafiquants de drogues en 2017 : « *nous avons un gouvernement de narcotrafiquants qui doit tomber et laisser la place à un gouvernement anti-mafia* ». ⁵

En 2018, un rapport du Département d'État américain décrivait l'Albanie comme « *le foyer d'une corruption endémique, d'institutions juridiques et gouvernementales faibles et d'absence de contrôles frontaliers* », le trafic de drogue, l'évasion fiscale, la contrebande et la traite des êtres humains étant les crimes les plus lucratifs du pays.⁶

Les groupes criminels albanais sont aussi impliqués dans le proxénétisme et la prostitution. Selon un rapport des Nations unies (ONU) datant de 2010, sur les 140 000 victimes du trafic sexuel présentes en Europe, près du tiers des femmes proviendrait des Balkans.⁷ Fait encore plus important, sur les quelques 2 000 proxénètes et criminels albanais responsables de la traite de jeunes femmes depuis 1995, seulement 23 % sont en prison ou y ont été.⁸

Malgré la ratification du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale⁹



par l'Albanie en 2002, nous constatons que la traite d'êtres humains s'est développée significativement dans ce pays depuis les années 1990. Comme précise le document élaboré par l'OFPPRA sur la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelles, l'Albanie reste toujours « *un pays source de transit et de destination pour le trafic d'hommes, de femmes et d'enfants à des fins de prostitution et de travail* ». ¹⁰

La mafia albanaise se trouve depuis des nombreuses années au cœur du trafic de drogues. Après la série d'interpellations coordonnées dans dix pays européens et à Dubaï, le groupe criminel des trafiquants

de drogues surnommé Kompania Bello a été arrêté. D'après un communiqué de presse d'Europol, Kompania Bello, le groupe de criminels albanais, était un acteur majeur dans le trafic de cocaïne.

Le leader du groupe, un citoyen albanais de 40 ans, organisait « *les énormes cargaisons de cocaïne directement à partir de l'Amérique du Sud pour la distribution dans toute l'Europe, avec de l'aide des complices basés en Italie, au Pays-Bas et en Albanie* ». ¹¹ Kompania Bello a transporté depuis 5 ans près de quatre tonnes de drogues depuis l'Amérique Latine jusqu'en Europe.

La route des Balkans

Route des Balkans : l'option albanaise



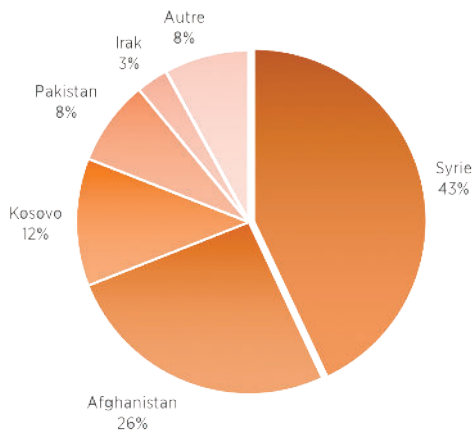
« La route des Balkans » est une route migratoire empruntée par des milliers de réfugiés en provenance de la Syrie, d'Afghanistan, d'Irak, du Kosovo, du Pakistan etc. pour rejoindre les pays de l'espace Schengen, en passant souvent par la Hongrie.

Depuis 2015, l'Europe est confrontée au défi migratoire de la route des Balkans sans précédent : à la fin d'octobre 2015, près de 700 000 personnes avaient remonté la route des Balkans occidentaux depuis la Grèce vers l'Europe centrale.¹²

Cette route des Balkans définit aussi le chemin que parcourt l'héroïne provenant de l'Afghanistan et qui atteint l'Albanie avant d'être acheminée par bateau vers la Grèce et l'Italie.

Selon les autorités italiennes, en 2006, 80 % du trafic d'héroïne se retrouvant en Europe est dû aux actions de la mafia albanaise.

On comprend alors que les crimes d'un seul groupe de criminels finissent par affecter tout un continent.¹³



Source : Fiche d'information de la Commission européenne

B) Un pays producteur de réfugiés.

« L'Albanie a toujours été un pays d'émigration », selon Nathalie Clayer, spécialiste de l'Albanie à l'EHESS.¹⁴ Le phénomène d'émigration a été interrompu pendant les 45 ans de régime communiste. La chute de la dictature en 1991 a aussitôt entraîné un afflux de migrants hors du pays, vers l'Italie et la Grèce principalement. L'Albanie comptait 3,5 millions d'habitants au début des années 1990, elle en comptait moins de 3 millions en 2018.¹⁵



Aujourd'hui, on estime à 2 millions le nombre d'Albanais vivant en dehors des frontières, quand le pays compte près de 3 millions d'habitants. Si nombre d'émigrés se tournent vers l'Italie et la Grèce, une part importante d'entre eux rallie la France : en 2017, l'Albanie était le premier pays d'origine des demandeurs d'asile, avec 7630 demandes répertoriées dans l'Hexagone.¹⁶

Aujourd'hui, on estime à 2 millions le nombre d'Albanais vivant en dehors des frontières, quand le pays compte près de 3 millions d'habitants. Si nombre d'émigrés se tournent vers l'Italie et la Grèce, une part importante d'entre eux rallie la France : en 2017, l'Albanie était le premier pays d'origine des demandeurs d'asile, avec 7630 demandes répertoriées dans l'Hexagone.¹⁶

L'Albanie est aujourd'hui l'un des pays avec des taux d'immigration les plus importants en Europe par rapport à sa population, avec 3,3 migrants pour 1 000 personnes. Selon les données du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, la population totale d'émigrants Albanais compte plus de 1,25 million d'émigrés en 2014.

Au cours des dernières décennies, des centaines de milliers d'Albanais se sont installés dans des pays européens, car ils considéraient l'émigration comme le seul moyen d'échapper à la situation économique et politique chaotique du pays.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montenegro	2 041	1 694	1 938	2 205	2 452	3 077
North Macedonia	10 349	10 174	12 129	14 336	16 917	24 442
Albania	31 279	33 962	50 859	59 376	51 851	62 525
Serbia	27 059	25 041	27 195	31 289	40 350	52 049
Turkey	59 722	57 914	58 308	60 000	67 096	79 532
Bosnia and Herzegovina	16 440	18 688	19 934	26 395	36 365	53 764
Kosovo	17 526	18 062	19 270	21 009	26 168	34 778

Note: 2018, break in series.

Source: Eurostat (online data code: [migr_resfirst](#))

Nombre de citoyens des pays de l'élargissement auxquels un premier permis de séjour a été délivré chaque année au sein de l'UE-28

Selon les données d'Eurostat en 2013, l'Albanie représentait le deuxième pays après la Turquie en nombre de demandes des premiers titres de séjour européens : 31 279 Albanais ont obtenu un titre de séjour en Europe. En 2018, le nombre d'Albanais ayant acquis leur premier titre de séjour européen a doublé : 62 525 titres de séjours ont été accordés aux Albanais.¹⁷

	First		Second		Other EU Member States
	Name	Share of EU-28 (%)	Name	Share of EU-28 (%)	Share of EU-28 (%)
Montenegro	Germany	50.4	Luxembourg	6.5	43.0
North Macedonia	Germany	47.4	Italy	9.1	43.5
Albania	Italy	37.0	Greece	27.1	35.9
Serbia	Germany	31.0	Slovenia	9.9	59.1
Turkey	Germany	29.2	Poland	16.7	54.1
Bosnia and Herzegovina	Germany	30.7	Slovenia	29.2	40.0
Kosovo	Germany	54.6	Slovenia	11.0	34.4

Source: Eurostat (online data code: [migr_resfirst](#))

Premiers titres de séjour délivrés par l'UE aux citoyens des États de l'élargissement, analysés par l'État-membre qui délivre le titre

En 2018, l'Italie et la Grèce restent toujours les pays qui accueillent le nombre le plus significatif d'Albanais (37% et 27,1% respectivement).¹⁸

§1. Émigrés Albanais en Italie et Grèce

Jusqu'en 1998, un grand nombre d'Albanais restait illégalement en Italie et en Grèce. En 1998, environ 82 000 étrangers albanais des 150 000 immigrants étaient enregistrés auprès des autorités italiennes ; en Grèce, L'Italie et la Grèce ont modifié leur législation en matière de migration et ont encouragé la légalisation des immigrants en situation irrégulière après 1999. Fin 2003, on comptait 16 000 immigrants Albanais enregistrés sur environ 200 000 immigrants en Italie, et 300 000 sur un total estimé à 600 000 en Grèce. L'Albanie a signé des accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre saisonnière avec la Grèce en 1996 et l'Italie en 1997, ouvrant la voie à une migration légale vers les deux pays, sur réception d'un contrat de travail.

Selon Eurostat, en 2018, on comptait encore 27 000 Albanais en situation irrégulière en Italie soit environ 10 000 de moins qu'en 2017. La Grèce est le pays qui compte le plus grand nombre d'immigrants albanais vivant et travaillant sans papiers.

En 2018, le nombre d'Albanais en séjour irrégulier en Grèce était de 11 190, soit 32 % du total des Albanais en situation irrégulière dans l'UE.¹⁹

En Italie, en 2018, environ 3025 Albanais ont été identifiés comme n'ayant pas de documents de résidence, soit environ 8 % de l'immigration clandestine totale de l'UE. Leur nombre en Italie a augmenté de près de 600 immigrants supplémentaires par rapport à l'année précédente.²⁰

Selon la police albanaise, près de 2 500 migrants illégaux ont été arrêtés de janvier à juin 2018 alors qu'ils tentaient de traverser la frontière verte de l'Albanie avec la Grèce.²¹

Population albanaise en Italie (source : Wikipédia)

2000	2003	2016
115 800	233 616	448 407

+287%
d'Albanais
en Italie

§2. Émigrés Albanais en Allemagne et en France



En 2018, l'Allemagne était le troisième pays de destination des Albanais après la Grèce et l'Italie. L'arrivée des Albanais s'est accélérée à partir de 2010, quand l'obligation de visa pour circuler dans l'espace Schengen a été levée pour les Albanais. La crise des migrants de 2015 a réenclenché un cycle de départs, selon Balkan Insight.²² En 2016, quelques

cinquante mille Albanais ont déposé une demande d'asile outre-Rhin.

Après que Berlin ait multiplié les rapatriements, les Albanais se sont retournés vers les autres pays européens, notamment vers la France. En 2018, d'après les données de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), l'Albanie était le deuxième pays en tête pour les premières demandes d'asile (8 261 demandes) après l'Afghanistan (10 221).²³

§3. « La route des Balkans »

L'Albanie est couramment utilisée comme pays de transit pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. De 2010 à 2013, le nombre de personnes utilisant l'Albanie comme pays de transit a été multiplié par vingt, en raison principalement de l'instabilité politique et des conflits au Moyen-Orient. La plupart des migrants sont entrés illégalement en Albanie depuis la Grèce et se sont dirigés vers le nord, dans l'intention d'entrer au Monténégro, au Kosovo ou dans d'autres pays des Balkans occidentaux en route vers l'Union européenne. Le flux d'immigrants clandestins résidant en Albanie en 2013 a été multiplié par quatre par rapport à 2010.

En 2018, près de 7 000 migrants illégaux ont été appréhendés par les forces de police sur le territoire albanais, contre seulement 1 000 personnes en 2017, selon des chiffres officiels communiqués par l'OIM. L'année 2019 devrait marquer un record : 5 600 personnes y ont déjà été appréhendées au cours des huit premiers mois.²⁴

Nombre d'émigrés Albanais en Europe de 2011 à 2019²⁵ :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
55,162	52,307	49,425	46,525	41,443	32,532	39,905	38,703	43,835

S4. Trafic d'êtres humains

Selon le rapport de Frontex de 2016, le trafic d'êtres humains en Albanie est le plus important en Europe.²⁶ Les criminels albanophones transportent illégalement les migrants souhaitant franchir la frontière (le plus souvent de la Hongrie, le pays-membre de l'UE) pour se diriger vers les autres pays de l'espace Schengen. Selon les données de la police judiciaire fédérale belge, entre 2011 et 2015, huit cent quarante Albanais ont été interceptés pour le trafic d'êtres humains²⁷. Les criminels albanophones sont de plus en plus implantés sur le territoire français. Ils organisent les réseaux migratoires utilisées par les clandestins venant du Kosovo ou d'Albanie qui tentent de rejoindre l'Angleterre grâce à des réseaux très bien organisés : faux documents italiens ou grecs, passage par la Suisse et la Haute-Savoie avant d'atteindre les Hauts-de-France. Un passage facturé entre 1500 à 5000 euros.²⁸

C) Les droits de l'Homme en Albanie.

« L'Albanie reste une démocratie jeune et assez instable. L'intérêt du pays à moyen terme est souvent sacrifié à des intérêts politiques plus étroits et plus immédiats. Or, la consolidation de la culture démocratique est essentielle pour parvenir aux réformes nécessaires ».²⁹

(Rapport d'information « Albanie et Macédoine : deux pays Balkans à ne pas oublier » du Sénat, 2006)

Le paysage politique reste divisé, et plusieurs partis d'opposition ont boycotté les élections locales de juin 2019. Des manifestations organisées régulièrement par l'opposition ont été marquées par certaines violences (destruction du matériel électoral, écoles incendiées).³⁰ L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a exprimé des critiques au sujet des élections, constatant que, bien que les scrutins se soient généralement déroulés de manière pacifique et ordonnée, le climat d'incertitude juridique et les tensions

entre diverses institutions clés du pays ébranlent la confiance de la population dans le processus électoral.

L'Albanie a signé et ratifié presque toutes les conventions relatives aux droits de l'homme dans le cadre des Nations unies et du Conseil de l'Europe : la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et

politiques visant à abolir la peine de mort (1989) le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966).

La Constitution albanaise apporte des garanties pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales. L'Albanie a ratifié la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en 1996. Néanmoins, des efforts supplémentaires devraient être réalisés pour tenter d'améliorer les acquis en matière de droits de l'homme. Selon la Commission européenne, « *des mesures plus convaincantes devraient être prises pour agir contre les cas de mauvais traitements infligés par la police et pour remédier convenablement aux conditions de détention déplorables dans les postes de police* ». ³¹

§1. Système judiciaire

Dans le cadre du processus d'adhésion, l'Albanie est confrontée à l'obligation de réformer son système judiciaire. Le Parlement albanais a adopté en juillet 2016 un programme de réforme du système, touché aujourd'hui profondément par la corruption. Ainsi, a été mis en place, une instance chargée de désigner les juges et les procureurs composée uniquement d'experts internationaux. D'après le texte, cette instance est chargée d'examiner les candidatures des magistrats et de les soumettre au vote du Parlement. Une mesure contraire aux souhaits de

l'opposition qui exigeait d'être représentée dans cette instance et refusait la présence d'experts internationaux. ³²

La réforme prévoyait aussi des moyens permettant le renforcement de la lutte contre la corruption et le crime organisé, notamment un Bureau national d'enquêtes. ³³

Comme précise le document de travail des services de la Commission Albanie du Sénat : « *Certaines mesures ont été prises pour améliorer le fonctionnement de l'appareil judiciaire mais des efforts considérables restent nécessaires pour garantir le respect de la loi, notamment en ce qui concerne les délits graves. Certains progrès ont également été accomplis en matière de réforme de l'administration publique. Il est toutefois nécessaire de faire preuve de davantage de détermination et de volonté politique en vue de créer une administration efficace, moderne et indépendante. Des efforts encourageants ont visé à renforcer la société civile mais ils devront être intensifiés* ». ³⁴

Selon Joaquin Urias, ancien chef de mission EURALIUS (Consolidation du Système Judiciaire en Albanie), le système judiciaire continue à se détériorer : « *Je pense que tout le système judiciaire en Albanie est corrompu. Dans le système judiciaire albanais, le fait que vous connaissiez quelqu'un ou que vous payiez est considéré comme quelque chose de normal. Les avocats donnent de l'argent aux juges, les juges demandent de*

*l'argent, et même les procureurs prennent de l'argent. La solution est extrêmement difficile. Je pense que la première solution serait d'avoir une institution indépendante, comme le Haut Conseil de la Justice, qui devrait commencer à prendre des mesures extrêmement sévères contre toute forme de corruption. Une personne corrompue de l'intérieur n'est pas efficace pour mettre fin à la corruption. Toutes les mesures prises ces dernières années sont bonnes, mais elles ne sont qu'une façade ».*³⁵

Malgré le désir de l'UE d'aligner la société albanaise sur les normes européennes, il semble que Tirana a encore beaucoup d'efforts à accomplir pour rendre son système judiciaire plus juste et plus transparent. Dans le système judiciaire, les pots-de-vin sont encore monnaie courante. Bien que la Constitution albanaise prévoie un pouvoir judiciaire indépendant, dans la pratique, les tribunaux font l'objet de pressions et d'intimidations politiques. La corruption et l'impunité sont également des problèmes endémiques au sein des instances policières.³⁶

§2. Violences faites aux femmes

Depuis l'adoption de la Loi n° 9669 en 2006 sur les « *Mesures contre les violences domestiques* », l'Albanie s'est dotée d'un arsenal législatif en matière de lutte contre les violences domestiques. Les mécanismes mis en place, en

particulier le Mécanisme national d'orientation ainsi que les formations à l'intention des agents de l'État en charge de cette problématique ont abouti à une augmentation du nombre de cas dénoncés auprès des autorités.³⁷

Toutefois, les mesures adoptées en vue d'y remédier ne sont pas suffisantes, les violences domestiques malgré tout restent présentes, en raison de la persistance de la banalisation des violences faites aux femmes, notamment dans le nord du pays et dans les zones rurales.³⁸ En Albanie, cette absence de prise de conscience condamne les victimes de violence au silence pour éviter « *la honte* ».³⁹

Les violences conjugales demeurent courantes, et les mesures précédemment adoptées en vue d'y remédier restent insuffisantes. D'après l'organisme de recensement national, une femme sur deux indique avoir été victime de violence au cours de sa vie, trois femmes sur quatre en congé maternité ont été victimes de violence conjugale dans les douze derniers mois.⁴⁰

Plus de 3 200 ordonnances de protection ont été prononcées en faveur de femmes ayant subi des violences de la part de leur partenaire ou d'autres proches. Douze femmes et jeunes filles sont mortes à la suite de violences domestiques (2019).⁴¹

Lors de l'Examen périodique universel du pays, le Conseil des droits de l'homme



En Albanie, entre janvier et septembre 2017, la police a comptabilisé 3000 cas de violences conjugales pour 2,8 millions d'habitants. Dans 1.643 cas, des mesures de protection ont été ordonnées.⁴³

§3. Droits des femmes

Bien qu'omniprésentes, les discriminations contre les femmes sur le lieu de travail, notamment le harcèlement sexuel, étaient toujours très peu signalées. La plupart des femmes interrogées dans le cadre d'un sondage du Gender Alliance for Development Centre (Centre de l'alliance relative au genre pour le développement) ont signalé être victimes de harcèlement sexuel, et certaines ont déclaré s'être vues refuser un congé maternité.⁴⁴

L'écart de richesse entre les femmes et les hommes n'est par ailleurs pas réduit. En raison d'une mauvaise application de la loi relative à l'enregistrement des biens immobiliers et d'une absence de prise de conscience rendant l'héritage plus favorable aux hommes, seules 19 % des femmes étaient propriétaires.

Selon une enquête menée en 2013 par l'Institut de la statistique de l'Albanie (INSTAT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *« des femmes de 18 à 55 ans issues de 3589 ménages dans les douze préfectures de l'Albanie ont été interrogées sur les incidents de violence conjugale dont elles avaient été victimes de la part de leur époux ou de leur partenaire intime.*

*Parmi les femmes ayant participé à l'enquête, certaines avaient été victimes d'actes de violence familiale au cours de leur vie : 100 avaient été victimes de violence psychologique ; 100 avaient été victimes de violence physique ; 100 avaient été victimes de violence sexuelle ».*⁴²



§4. Liberté d'expression – journalistes

La mission conjointe pour la défense de la liberté de la presse en Albanie s'est rendue sur place du 18 au 21 juin 2019 dans le but de recueillir des informations sur les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression et la liberté de la presse.⁴⁵ Les membres de la mission ont constaté que l'Albanie, un État membre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), un pays candidat à l'accession à l'Union européenne, « *ne respecte pas ses obligations en matière de liberté d'expression et de liberté de la presse et n'agit pas en conformité avec la législation albanaise et les règles internationales notamment la Convention européenne des droits de l'homme* ». ⁴⁶

D'après une ONG locale, un journaliste sur trois signale avoir subi au moins une agression physique ou verbale en raison de son travail. Le journaliste Enver Doçi a été agressé par des policiers alors qu'il filmait l'arrestation de manifestants à l'approche des élections locales de juin 2019.⁴⁷ La police a présenté des excuses pour ces agissements, mais aucune mesure disciplinaire ou autre procédure

appropriée n'a été mise en œuvre contre les agents en cause.

Des dispositions législatives anti-diffamation adoptées par le gouvernement albanais menacent la liberté des médias en ligne, car ces mesures renforcent le pouvoir des organismes du contrôle sur les publications de journalistes. « *L'ensemble de ces mesures, surnommé « paquet anti-diffamation », autoriserait notamment un organisme administratif à juger du contenu des médias en ligne, sanctions financières, voire fermeture de site à l'appui. Le gouvernement albanais affirme vouloir lutter ainsi contre les fake news et la diffamation* ». ⁴⁸

Le Conseil des médias albanais, une ONG composée de journalistes et de professionnels des médias, a accusé le Premier ministre Edi Rama d'avoir exploité le tremblement de terre du 26 novembre 2019 pour fermer ou bloquer des médias en ligne critiques.⁴⁹ Le 30 novembre 2019, l'Autorité des communications électroniques et postales a bloqué le site d'information joqalbania.com.

La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a par ailleurs exhorté le Parlement albanais à revoir les projets de loi du « paquet anti-diffamation » et à les mettre en conformité avec les normes internationales relatives aux droits humains.⁵⁰



L'Albanie, cheval de Troie de la Turquie.

A) Une coopération affichée avec Ankara.

La Turquie et l'Albanie entretiennent des relations étroites : Edi Rama, le Premier ministre albanais, est l'un des hommes du Président Erdogan dans la région des Balkans, un ami personnel, et l'un des deux dirigeants politiques invités au mariage de la fille du Président turc.

C'est un fait à première vue sans importance, mais significatif si l'on considère la complexité du réseau de relations diplomatiques turques dans les Balkans.⁵¹

Sur le site de l'Ambassade de la Turquie à Tirana, les relations entre les deux pays sont caractérisées comme des liens basés sur « *l'amitié, la confiance et la solidarité mutuelles* ».⁵²

La Turquie considère l'Albanie comme un pays stratégiquement important pour l'établissement d'une paix et d'une stabilité durables dans les Balkans et soutient son intégration aux institutions européennes et euro-atlantiques.⁵³ En 2013, la Turquie a été déclarée "partenaire stratégique" par l'Albanie.

La coopération dans le domaine de la défense constitue une dimension importante des relations bilatérales turco-albanaises. Les équipes des forces armées turques forment les forces armées albanaises et les soutiennent dans les aspects logistiques et de modernisation, tandis que les soldats albanais affectés en Afghanistan dans le cadre de l'OTAN remplissent leur mandat au sein des

troupes turques déployées dans cette zone géographique, afin d'accroître leur visibilité internationale.

En 2018, le Président Erdogan s'est vanté d'avoir investi plus de 3 milliards d'euros en Albanie et a mis Bruxelles au défi de faire de même, doutant des véritables intentions de l'UE envers l'Albanie.

La Turquie est l'un des plus grands partenaires commerciaux de l'Albanie.

Le volume du commerce bilatéral en 2016 a dépassé 407,2 millions de dollars (selon les estimations établies au 1^{er} décembre 2016).⁵⁴ Les accords bilatéraux de libre-échange (en vigueur depuis 2008) offrent un environnement propice à la promotion du commerce bilatéral. L'extension du champ d'application de cet accord est toujours en cours. La valeur totale des investissements directs turcs en Albanie s'élève à plus de 1,7 milliard de dollars et plus de 7 000 Albanais sont employés dans des investissements turcs.⁵⁵

Aussi, la Turquie a été l'un des premiers États à envoyer de l'aide à l'Albanie, par l'intermédiaire du Croissant-Rouge turc, après le tremblement de terre de Dürres et le premier pour aider le gouvernement de Tirana à reconstruire les dégâts causés par le séisme. En outre, le gouvernement turc s'est engagé à financer et à construire 500 maisons et à lancer un programme d'aide et d'investissement en Albanie

pour stimuler le redressement de la région après le tremblement de terre.⁵⁶

Le premier ministre albanais n'a pas manqué d'exploiter cette situation pour se rapprocher encore plus de la Turquie et dire son chantage vis-à-vis de l'Union européenne qui a reporté la candidature de son pays à l'adhésion.

En 2018, le Président Erdogan s'est vanté d'avoir investi plus de 3 milliards d'euros en Albanie et a mis Bruxelles au défi de faire de même, doutant des véritables intentions de l'UE envers l'Albanie. Les turcs ont investi dans les infrastructures critiques, l'énergie, la banque, l'industrie sidérurgique, les télécommunications (le secteur où l'ancien opérateur d'État Albtelecom est détenu par Turkish Telecom), ainsi que sa filiale de téléphonie mobile, Eagle Mobile et le projet très avancé de construction d'un aéroport dans la ville touristique de Vlërë.⁵⁷

D'autres investissements comprennent, avec les fonds de DIYANET, la construction d'une nouvelle grande mosquée à Tirana (montant total estimé près de 30 millions d'euros), qui, contrairement au Kosovo, a été plébiscité par la société albanaise.⁵⁸ Il est possible qu'à l'avenir, l'Albanie soit obligée de choisir entre Bruxelles et Ankara. Pour l'instant, l'UE a invité le gouvernement albanais à entamer les négociations finales au lendemain de l'adhésion tant attendue.

Le 23 juillet 2020, le Parlement albanais a approuvé la mise en œuvre d'un protocole pour un accord de coopération militaire avec la Turquie.⁵⁹ Selon le Conseil des ministres albanais, l'accord de coopération vise à déterminer les principes de l'aide financière à l'Albanie pour l'achat de produits fabriqués à 100% en Turquie et de services à des fins militaires.⁶⁰

Dans un discours prononcé avant le vote, Elona Gjebrea, ancien membre du Parlement albanais et actuellement rapporteur à l'OSCE, a déclaré : « *La Turquie, partenaire stratégique de notre pays, a toujours soutenu l'Albanie dans divers domaines, y compris la logistique militaire, conformément au programme de défense et de sécurité nationale* ». ⁶¹

B) Un atout stratégique dans la route des Balkans.

Les Balkans et l'Union européenne

- État membre de l'UE
- Négociations en cours, entrée possible en 2025
- Ouverture de négociations proposée par la Commission européenne
- Pas de négociations d'adhésion



Source : Commission européenne *Ancienne République Yougoslave de Macédoine © AFP

L'Union européenne continue à minimiser les dangers de ces extrémistes particulièrement violents, comme elle ne voulait pas admettre pendant longtemps le rôle de la route des Balkans dans l'introduction des terroristes de l'État Islamique dans cette région.

Les pays des Balkans sont marqués par l'insécurité, la corruption larvée, une gouvernance déficiente et la fragilité des institutions démocratiques.

La route des Balkans permet non seulement des déplacements illégaux de personnes, et constitue un chemin apprécié des trafiquants de drogue produite en Afghanistan, d'êtres humains, d'armes héritées des conflits passés.

La criminalité organisée profite ainsi de la porosité des frontières de l'espace Schengen, permettant aux migrants et aux criminels d'atteindre la Pologne et la Hongrie pour rejoindre par la suite les autres pays de l'Union Européenne.⁶²

C) Mutations de l'islam albanais.

Entre 1992 et 1995, la guerre de Bosnie a provoqué l'arrivée de contingents de combattants islamistes étrangers venus d'Europe occidentale et du Moyen-Orient. Implantés sous divers groupuscules, ils ont depuis contribué à la diffusion d'un islam d'un genre nouveau, parfois associé au salafisme, tranchant avec l'islam tolérant propre aux Balkans.⁶³

En Albanie et au Kosovo, à majorité musulmanes, ainsi qu'en Bosnie et dans le Sandjak au sud de la Serbie, l'extrémisme germe dans des mosquées dont le contrôle échappe aux autorités religieuses locales, notamment dans les zones rurales où elles ne disposent que d'un contrôle très limité des candidats au djihad.⁶⁴

Dans le monde albanais, la porosité est beaucoup plus grande entre les structures de l'islam dites « officielles » et les prédicateurs radicaux. Certaines mosquées servent de relais à la mobilisation pour la Syrie, même si la figure « historique » de l'islam radical en Albanie, l'imam Ahmed Kalaja, appelle à ne pas partir combattre.

« Dans mes prêches, j'appelle à ne pas aller en Syrie, et pour cela, j'ai reçu beaucoup de menaces », assure-t-il. « Cette guerre n'est pas celle des Albanais, et l'opposition syrienne est divisée : avec

*qui aller se battre ? De plus, un musulman ne peut partir à la guerre sans l'accord de ses parents. Or, quel père albanais permettrait à son fils d'aller se battre en Syrie ? ».*⁶⁵

La guerre de Syrie fonctionne comme un révélateur et un accélérateur des dynamiques en cours au sein des communautés musulmanes de la région, ouvrant une nouvelle brèche entre les milieux « *néo-salafistes jihadistes* » et le reste des fidèles. Tandis que les structures officielles des communautés islamiques s'en tiennent à un discours de prudence, une partie des musulmans observent avec sympathie, respect, voire même admiration, les jeunes qui franchissent le pas et partent combattre.⁶⁶

Entre 2011 (début de la guerre civile en Syrie) et 2017, plus de huit cents combattants sont partis rejoindre l'État islamique.⁶⁷ Un récent rapport d'Europol s'est alarmé du potentiel de la région pour enrôler, entraîner et faire voyager des extrémistes. Les soupçons sur l'existence de camps d'entraînement djihadistes ont porté jusqu'en Slovénie, paisible membre de l'UE où le conflit ethnique est une donnée négligeable.⁶⁸

POSTFACE

La lecture de cet ouvrage exhaustif aura démontré l'absurdité du projet d'élargissement de l'Union européenne à l'Albanie.

Absurdité du point de vue culturel et religieux d'abord : cet État, à plus de 50 % musulman, est travaillé par l'islam radical importé notamment des pays du Golfe et renforcé par le retour des djihadistes. Par ailleurs, l'attentat de Vienne du 2 novembre 2020,¹ perpétré par un Albanais de Macédoine du Nord, souligne que même les générations de la diaspora cèdent aux sirènes de l'islamisme, comme un rapport de 2012 du Parlement européen s'en alarmait déjà...²

Absurdité économique également : le salaire moyen y tourne autour de quatre cents euros mensuels³ et l'Albanie figurait en queue de peloton en Europe du classement de Transparency International sur la corruption.⁴⁻⁵ Elle partage même les honneurs de la « liste grise » du GAFI en matière de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent avec, entre autres, le Pakistan et le Zimbabwe.⁶

Il n'est donc guère étonnant que tant d'Albanais prennent le chemin de l'exil, usant et abusant au passage du droit d'asile, comme l'a souligné avec justesse cet ouvrage. Les dernières tendances du Bureau européen d'appui en matière d'asile sont à l'unisson de ce constat, soulignant d'ailleurs une forte proportions de demandes répétées (29%).⁷ Les motifs invoqués laissent du reste peu augurer d'une société encore minée par la tradition ancestrale des vendettas.⁸

Enfin, cette étude aura fait pleine lumière sur le projet de Grande Albanie, tabou auprès des institutions européennes, mais qui n'en est pas moins fortement ancré au sein de la population albanaise, diaspora comprise. En témoignent certains propos du Premier ministre albanais lui-même,⁹ ou plus significativement peut-être, la polémique récente lancée par la chanteuse britannique d'origine kosovare, Dua Lipa.¹⁰ A l'heure où les Albanais constituent 25 % de la population de Macédoine du Nord, et où le statut du Kosovo reste chancelant, ce cri de ralliement pourrait constituer l'étincelle de trop dans la poudrière des Balkans.

Le fait que Bruxelles s'enferme dans cet élargissement trahit la vacuité du projet européen. En effet, cette même Union qui, à l'heure du débat sur le traité constitutionnel, s'évertuait à nier nos racines judéo-chrétiennes, impose aujourd'hui aux citoyens des États membres un pays résolument tourné vers le monde islamique. S'y ajoute le risque sécuritaire, indéniable depuis l'attentat de Vienne, et dont elle portera la responsabilité.

Dominique BILDE

Député français au Parlement européen,
membre de la commission du développement
et de la commission de l'emploi et des affaires sociales



Sources

- ¹ <https://www.courrierinternational.com/article/le-reve-de-la-grande-albanie-prend-forme>
- ² Idem
- ³ <https://www.mafieux.fr/mafia/europe/la-mafia-albanaise/>
- ⁴ Idem
- ⁵ <https://www.rtl.be/info/monde/europe/trafic-de-drogue-la-mise-en-cause-d-un-ex-ministre-fragilise-l-albanie-face-a-l-ue-973803.aspx>
- ⁶ <https://www.state.gov/reports/2018-country-reports-on-human-rights-practices/albania/>
- ⁷ <https://www.easo.europa.eu/latest-asylum-trends> (mise à jour du 17 décembre 2020)"
- ⁸ CELA, Linda, Albanian women trafficked in EU : abused, rejected, abandoned, EU observer, 25 janvier 2016, <https://euobserver.com/investigations/131964>, 01 mars 2018
- ⁹ https://www.ohchr.org/documents/professionalinterest/protocoltraffickinginpersons_fr.pdf
- ¹⁰ https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1803_alb_teh.pdf
- ¹¹ <https://balkaninsight.com/2020/09/17/interpol-operation-busts-top-ethnic-albanian-drug-smuggling-ring/>
- ¹² https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/western_balkans_route_state_of_play_report_fr.pdf
- ¹³ UNODC, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Illicit_DT_through_SEE_REPORT_2014_web.pdf, Mars 2014
- ¹⁴ https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/pourquoi-les-albanais-quittent-leur-pays-en-masse-et-cherchent-asile-en-france_1974304.html
- ¹⁵ https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/pourquoi-les-albanais-quittent-leur-pays-en-masse-et-cherchent-asile-en-france_1974304.html#:~:text=Le%20pays%20a%20%27un,de%203%20millions%20aujourd%27hui.
- ¹⁶ <https://asso-azmari.fr/lalbanie-rongee-par-la-precarite-la-corruption-et-linefficacite-du-systeme-judiciaire/>
- ¹⁷ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/4031688/10361659/KS-03-20-002-EN-N.pdf/26f0dc16-4a08-2707-f8d5-8b1b84794169>
- ¹⁸ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/4031688/10361659/KS-03-20-002-EN-N.pdf/26f0dc16-4a08-2707-f8d5-8b1b84794169>
- ¹⁹ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/4031688/10361659/KS-03-20-002-EN-N.pdf/26f0dc16-4a08-2707-f8d5-8b1b84794169>
- ²⁰ <https://www.tiranatimes.com/?p=142895>
- ²¹ [http://www.xinhuanet.com/english/201806/19/c_137263322.htm#:~:text=TIRANA%2C%20June%2018%20\(Xinhua\),according%20to%20Albanian%20state%20police.](http://www.xinhuanet.com/english/201806/19/c_137263322.htm#:~:text=TIRANA%2C%20June%2018%20(Xinhua),according%20to%20Albanian%20state%20police.)
- ²² https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/pourquoi-les-albanais-quittent-leur-pays-en-masse-et-cherchent-asile-en-france_1974304.html#:~:text=L%27arriv%C3%A9e%20des%20Albanais%20s,d%27asile%20outre%2DRhin.
- ²³ <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/les-donnees-de-l-asile-a-l-ofpra-en>
- ²⁴ <https://www.infomigrants.net/fr/post/19546/l-albanie-point-de-passage-des-migrants-et-nouvelle-limite-de-la-forteresse-europeenne>
- ²⁵ <http://www.instat.gov.al/en/themes/demography-and-social-indicators/migration-and-migrant-integration/#tab2>
- ²⁶ <https://www.atlantico.fr/decryptage/2847293/rapport-frontex-l-albanie-au-premier-rang-des-pays-ou-les-mafias-s-enrichissent-sur-les-trafics-de-migrants-stephane-querre>
- ²⁷ <https://www.myria.be/files/RATEH-2016-FR-P4.pdf>
- ²⁸ <https://www.valeursactuelles.com/societe/la-mafia-albanaise-de-plus-en-plus-presente-en-france-100419>
- ²⁹ Rapport d'information « Albanie et Macédoine : deux pays des Balkans à ne pas oublier » : <https://www.senat.fr/rap/r05-287/r05-2873.html>
- ³⁰ <https://www.la-croix.com/Monde/Elections-locales-tension-Albanie-engluee-crise-politique-2019-06-30-1301032331>
- ³¹ <https://www.senat.fr/rap/r05-287/r05-2873.html>
- ³² https://www.lepoint.fr/monde/albanie-la-justice-en-quete-de-son-honneur-perdu-06-07-2019-2323037_24.php
- ³³ <https://www.tdg.ch/monde/europe/albanie-adopte-reforme-judiciaire-cruciale/story/15954693>
- ³⁴ <https://www.senat.fr/rap/r05-287/r05-2873.html>
- ³⁵ <https://www.infocip.org/en/?p=1199>
- ³⁶ <https://asso-azmari.fr/lalbanie-rongee-par-la-precarite-la-corruption-et-linefficacite-du-systeme-judiciaire/>
- ³⁷ https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1712_alb_violences_domestiques.pdf
- ³⁸ Idem
- ³⁹ <https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Violences-sexuelles-Albanie-jeunesse-proteste-contre-loi-silence-2020-06-10-1201098467>
- ⁴⁰ <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/ourstories/new-horizons-opening-for-a--domestic-violence-survivor.html>

- ⁴¹ <https://www.amnesty.org/fr/countries/europe-and-central-asia/albania/report-albania/>
- ⁴² <https://www.refworld.org/docid/537daee14.html>
- ⁴³ <https://www.voafrique.com/a/dans-les-balkans-la-violence-conjugale-face-a-un-mur-d-inaction/4132799.html>
- ⁴⁴ <https://www.amnesty.org/fr/countries/europe-and-central-asia/albania/report-albania/>
- ⁴⁵ <https://rsf.org/fr/actualites/albanie-conclusions-dune-mission-conjointe-pour-la-defense-de-la-liberte-de-la-presse>
- ⁴⁶ Idem
- ⁴⁷ https://www.coe.int/fr/web/media-freedom/issues-and-countries-in-focus#63281203_63494075_True
- ⁴⁸ <https://www.rfi.fr/europe/20191218-albanie-manifestation-journalistes-loi-regulant-activite-medias-ligne>
- ⁴⁹ https://www.coe.int/fr/web/media-freedom/issues-and-countries-in-focus#63281203_63494075_True
- ⁵⁰ https://www.coe.int/fr/web/media-freedom/issues-and-countries-in-focus#63281203_63494075_True
- ⁵¹ <https://atalayar.com/fr/blog/la-turquie-expansion-et-leadership-les-balkans>
- ⁵² <http://tirana.emb.mfa.gov.tr/Mission/ShowInfoNote/255500>
- ⁵³ Idem
- ⁵⁴ <http://tirana.emb.mfa.gov.tr/Mission/ShowInfoNote/255500>
- ⁵⁵ Idem
- ⁵⁶ <https://atalayar.com/fr/blog/la-turquie-expansion-et-leadership-les-balkans>
- ⁵⁷ Idem
- ⁵⁸ <https://www.ednh.news/fr/dans-les-balkans-la-turquie-montre-son-influence/>
- ⁵⁹ https://www.dailysabah.com/politics/diplomacy/albanian-parliament-passes-military-cooperation-agreement-with-turkey?gallery_image=undefined#big
- ⁶⁰ Idem
- ⁶¹ Idem
- ⁶² <https://conseildansesperanceduroi.wordpress.com/2017/09/09/tant-daveuglement-nous-etonnera-toujours/>
- ⁶³ https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/07/charles-nonne-la-radicalisation-des-balkans-une-menace-pour-la-securite-europeenne_5182082_3232.html
- ⁶⁴ https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/07/charles-nonne-la-radicalisation-des-balkans-une-menace-pour-la-securite-europeenne_5182082_3232.html
- ⁶⁵ <https://www.lalibre.be/international/en-syrie-sur-la-voie-d-allah-51b8fd96e4b0d0e6db9cab48>
- ⁶⁶ https://www.religion.info/pdf/2013_10_Derens_Geslin.pdf
- ⁶⁷ https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/07/charles-nonne-la-radicalisation-des-balkans-une-menace-pour-la-securite-europeenne_5182082_3232.html
- ⁶⁸ <https://conseildansesperanceduroi.wordpress.com/2017/09/09/tant-daveuglement-nous-etonnera-toujours/>

Sources postface

- ¹ <https://balkaninsight.com/2020/11/03/vienna-terror-attacker-was-citizen-of-north-macedonia/>
- ² “This relates to a current trend – more specifically witnessed in Germany, Austria and Switzerland - of 3rd generation Balkan diaspora youth becoming involved in radical Islamism.” <https://www.europarl.europa.eu/document/activities/cont/201211/20121127ATT56707/20121127ATT56707EN.pdf>
- ³ <https://www.france24.com/en/20200611-coronavirus-puts-damper-on-albania-s-blowout-wedding-tradition>
- ⁴ <https://exit.al/en/2020/01/23/transparency-international-albania-is-europes-most-corrupt-country-falls-23-places-in-three-years/> “Albania has dropped seven places in the Transparency International Corruption Perception Index, a drop of 23 places in just three years, making it the most corrupt country among EU member states and candidate countries along with North Macedonia.”
- ⁵ <https://www.transparency.org/en/news/cpi-2019-global-highlights#>
- ⁶ <http://www.fatf-gafi.org/publications/high-risk-and-other-monitored-jurisdictions/documents/increased-monitoring-october-2020.html>
- ⁷ <https://www.easo.europa.eu/latest-asylum-trends>
- ⁸ <https://www.nouvelobs.com/migrants/20191018.OBS19961/venetta-mafia-persecutions-homophobes-pourquoi-les-albanais-obtiennent-l-asile-en-france.html#:~:text=C2%AB%20La%20principale%20probl%C3%A9matique%20mise%20en,plus%20de%201%20400%20personnes.>
- ⁹ <https://www.euractiv.com/section/enlargement/news/greater-albania-statement-awakens-old-ghosts-in-balkans/>
- ¹⁰ <https://www.bbc.com/news/world-europe-53483451>



Bruxelles

ATR 07K066
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles - Belgique

Strasbourg

WIC M03075
1, av. du Président Robert Schuman
CS 91024
67070 Strasbourg Cedex - France

Édité par la délégation RN du Groupe Identité et Démocratie

Directeur de publication : Laurent Husser - laurent.husser@europarl.europa.eu

Impression-routage : RCS 531 414 142 / Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2021

Crédits photos : ©Wikipédia - ©AdobeStock - ©Pxhere - ©Pixabay